

Le Directeur général de l'Agence française de développement,

Vu le code monétaire et financier, et notamment son article R. 515-16 ;

Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Directeur général de l'Agence française de développement, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016 ;

DECIDE :

Délégation est donnée à Madame Emilie HUANG, chargée de l'intérim du Directeur de l'agence de Fort-de-France, à l'effet de signer, au nom du Directeur général, du 12/06/2017 au 07/07/2017 inclus, l'ensemble des actes, correspondances, décisions, contrats relatifs à l'exercice des attributions de l'Agence de Fort-de-France visées au recueil d'attribution des services de l'AFD, tel qu'éventuellement modifié.

La présente décision entrera en vigueur le lendemain de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de l'AFD.

Fait à Paris, le 29 Mai 2017
En un exemplaire original

Le Directeur général
Rémy RIOUX